

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 64 (1984)
Heft: 4

Artikel: Les échanges franco-suisse et la situation des entreprises industrielles suisses en France à la fin de l'année 1984
Autor: Chambre de commerce suisse en France
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les échanges franco-suisses et la situation des entreprises industrielles suisses en France à la fin de l'année 1984

Des signes de reprise

Si la morosité et l'inquiétude qui dominaient la situation à la fin de 1983 n'ont pas disparu de l'horizon et se sont aggravées par endroit, des signes de reprise sont apparus. Sans être le cas pour toutes les entreprises interrogées sur l'évolution de leurs affaires en 1984, beaucoup d'entre elles terminent l'exercice mieux que prévu. Toutes, cependant, font état de nombreuses incertitudes qui planent encore sur la conjoncture et qui rendent difficiles l'évaluation des perspectives 1985.

Les effectifs dans les sociétés industrielles françaises en mains suisses ont encore légèrement diminué en 1984. Les délestages collectifs sont toutefois l'exception. Dans la plupart des entreprises, l'adaptation des structures du personnel a pu s'effectuer par le non-remplacement de la totalité ou d'une partie des départs naturels. Selon les indications que nous avons recueillies, sur un total de quelque 70 000 salariés fin 1983, on constate une diminution de 2 % ou moins en 1984. Par ailleurs, l'on enregistre une certaine reprise de l'embauche de frontaliers français en Suisse, mouvement qui se confirme surtout depuis le printemps dernier. Les demandes de réintégration dans la nationalité suisse présentées dans les consulats suisses de France se maintiennent au même niveau élevé depuis le début de 1983.

Les échanges franco-suisses ont bénéficié, en 1984, de conditions de change particulièrement calmes. En termes réels – c'est-à-dire, compte tenu du différentiel d'inflation – le franc suisse a légèrement perdu de sa valeur par rapport au franc français. Cette évolution a favorisé l'importation de biens et services suisses par la France. Toutefois, les échanges franco-suisses dans les deux sens enregistrent une croissance inférieure à celle de la moyenne des échanges internationaux de chacun des deux pays.

En 1984, comme les années précédentes, les industries suisses de France ont eu une certaine incidence sur les statistiques françaises d'exportation. Selon les indications qui nous ont été fournies – mais qui demeurent incomplètes – la part de ces exportations « suisses » dans la comptabilité du fond de stabilisation des changes s'élève à 6 116 millions de FF. Le commerce franco-suisse visible se soldera, pour sa part, par un excédent en faveur de la France de l'ordre de 13,5 à 14 milliards de francs français. Les salaires des frontaliers, fortement sous-évalués dans la balance française des paiements, représentent, pour 1984, quelque 5 milliards de francs français. Une fois de plus, la Suisse occupe le premier rang des fournisseurs de devises fortes de la France.

Il est souhaitable et dans l'intérêt des deux pays que le climat général des relations bilatérales s'améliorent. Les efforts entrepris au niveau des ministres de l'économie en vue d'éliminer les nombreux points de friction et contentieux se sont interrompus lors du changement de gouvernement français fin juillet. Conformément au vœu des milieux d'affaires de part et d'autre du Jura et dans l'intérêt des emplois que crée leur activité, ces efforts devraient être menés à bonne fin.

La présence humaine

Les restrictions à l'immigration de part et d'autre de la frontière franco-suisse font que l'interpénétration humaine entre les deux pays varie peu. Le nombre de ressortissants suisses établis en France est à peu près inchangé d'un recensement triennal à l'autre et il en est de même des ressortissants français domiciliés en Suisse. Les seuls mouvements enregistrés par les autorités consulaires suisses sont de type marginal et concernent pour l'essentiel les jeunes stagiaires pour lesquels un accord bilatéral entre les deux pays prévoit un contingent de cinq cents personnes. Ce contingent n'est utilisé que partiellement dans le cas des jeunes Suisses peut-être moins intéressés qu'autrefois par les conditions de travail, la vie et la langue du pays voisin.

La Direction française des naturalisations qui nous communiquait habituellement le nombre des citoyens suisses ayant acquis la nationalité française durant l'année précédente ne connaît pas encore les données complètes relatives aux déclarations acquiescives pour 1981, 1982 et 1983. Ces lacunes s'expliquent, nous assure-t-on, par l'introduction de l'électronique dans l'administration concernée. Le seul chiffre nouveau dans notre série des naturalisations concerne les Français ayant acquis la nationalité suisse : 528 en 1983, près de deux cents de moins qu'en 1982. En pourcentage, la part des Français dans le total des naturalisations suisses était de 7,8 % en 1982, il est tombé à 6,0 % en 1983.

Dans notre analyse de fin 1983, nous avons signalé l'apparition d'un mouvement soutenu de demande de réintégra-

tion dans la nationalité suisse signalé par l'ensemble des postes consulaires suisses en France. Ce mouvement se poursuit et son ampleur n'a pas diminué. Les motivations qui déterminent leurs auteurs sont difficiles à apprécier. Mais elles tiennent pour une part importante aux interrogations et aux inquiétudes qu'éprouvent certaines personnes face aux incertitudes politiques. Ainsi, la plupart des demandes de réintégration émanent de femmes ayant eu la nationalité suisse avant leur mariage et qui, ayant perdu cette qualité de leur propre fait, tentent de retrouver leurs droits antérieurs.

Le nombre des travailleurs frontaliers se rendant journellement en Suisse se retrouve sensiblement au même niveau qu'en 1983. Selon le recensement suisse de fin août 1984, le total des Français appartenant à cette catégorie n'était supérieur que de 0,23 % au total de fin août 1983 alors que le total général des frontaliers travaillant en Suisse avait augmenté de 0,54 % sur douze mois. Il convient de signaler toutefois que le recensement de fin avril avait fait apparaître un chiffre nettement plus faible. Au cours du printemps et de l'été, l'amélioration de la conjoncture économique en Suisse s'est traduite par une reprise de l'embauche de frontaliers.

Une étude récente de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a mis en relief certains aspects particuliers de l'activité des frontaliers français. On constatera en premier lieu que la Suisse est de loin le plus important employeur de frontaliers français. Deuxièmement, les salaires perçus par les frontaliers sont supérieurs en moyenne de 55 % à ceux que ces personnes gagneraient si elles étaient salariées en France alors que les frontaliers se rendant en Belgique se voient attribuer un revenu supérieur de 17 % et ceux qui travaillent en Allemagne de 27 %. Troisièmement, le recensement français de 1982 divergeait du dénombrement périodique ef-

Nombre des naturalisations

| | Suisse devenant Français | | Français devant Suisses |
|------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| | Par décret | Par déclaration acquisitive | |
| 1974 | 76 | 267 | 775 |
| 1975 | 101 | 368 | 750 |
| 1976 | 148 | 390 | 821 |
| 1977 | 155 | 421 | 795 |
| 1978 | 110 | 460 | 620 |
| 1979 | 102 | 425 | 746 |
| 1980 | 89 | 476 | 727 |
| 1981 | 106 | n.d. | 760 |
| 1982 | 105 | n.d. | 717 |
| 1983 | 66 | n.d. | 528 |

fectué par les autorités suisses : selon cette source française, il y aurait plus de mille frontaliers non recensés par la statistique suisse. Cette dernière s'appuyant sur les autorisations accordées, on est en droit de se demander si l'écart constaté correspond en réalité à des « clandestins » comme l'ont suggéré en d'autres circonstances certains journaux genevois ?

Dans un récent numéro de notre Revue (2/84), nous avons émis des doutes au sujet du poste « salaires et autres revenus du travail » de la balance des paiements franco-suisse établie par les services français. Ce poste faisant apparaître pour 1982 un crédit de 787 millions de FF (616 millions en 1981) nous semblait fortement en deçà d'une réalité de 49 000 frontaliers rapatriant un revenu annuel moyen de 30 000 FS chacun, soit au total (au taux de change annuel moyen de 1982) 4,75 milliards de FF. A l'occasion du séminaire sur les problèmes douaniers franco-suisses organisé par notre Chambre le 26 octobre à Lausanne, un représentant du gouvernement français a confirmé qu'il y avait sous-évaluation de ce poste dans la balance française. Selon lui, on peut admettre que ce

défait est au moins partiellement compensé par la sur-évaluation des revenus touristiques. Cette explication précède sans doute un réexamen approfondi et d'ailleurs souhaitable de la partie de la comptabilité nationale reflétant les opérations bilatérales avec la Suisse.

Les échanges commerciaux

Au cours de 1984, les échanges commerciaux entre la France et la Suisse ont bénéficié d'une stabilité des cours de change qu'on ne connaissait plus depuis quelques années. Les variations se sont inscrites dans une marge relativement étroite et le franc suisse a même cédé légèrement du terrain par rapport à la monnaie française. Cette évolution était particulièrement sensible en « termes de change réels », c'est-à-dire en tenant compte du différentiel des taux respectifs d'inflation. Ainsi, l'indice réel du FS par rapport au FF calculé par la Banque nationale suisse (Novembre 1977 = 100) est-il revenu de 114,4 fin 1983 à 107,9 en septembre 1984. Cette « dévaluation » relative (de 5,6 %) était favorablement ressentie par les exportateurs suisses autant que par les importateurs français de produits suisses. Étant donné la faiblesse de la demande française dans de nombreux secteurs de biens de consommation et d'investissement, cette détente monétaire n'a toutefois pu profiter que faiblement aux échanges Suisse-France.

En termes annuels calculés sur la base des statistiques françaises du commerce extérieur (CAF/FAB), les importations françaises en provenance de Suisse ont augmenté de 7,5 % environ en 1984 (contre 5,4 % en 1983), tandis que les exportations françaises vers la Suisse ont progressé de 6,5 % (20,3 %). La croissance du courant d'échange était donc plus forte dans le sens Suisse-France qu'en sens inverse.

Main-d'œuvre frontalière employée en Suisse

| | Effectifs recensés fin août de chaque année | |
|------------|---|-------------------|
| | Total général | Dont Français |
| 1975 | 99 373 | 43 191 |
| 1976 | 85 184 (- 16,7 %) | 36 431 (- 18,6 %) |
| 1977 | 83 097 (- 2,5 %) | 35 322 (- 3,1 %) |
| 1978 | 89 440 (+ 7,6 %) | 37 451 (+ 6,0 %) |
| 1979 | 91 852 (+ 2,7 %) | 39 307 (+ 5,0 %) |
| 1980 | 100 404 (+ 9,3 %) | 42 036 (+ 6,9 %) |
| 1981 | 108 988 (+ 8,5 %) | 47 883 (+ 13,9 %) |
| 1982 | 111 509 (+ 2,3 %) | 49 030 (+ 2,4 %) |
| 1983 | 105 479 (- 5,4 %) | 47 320 (- 3,5 %) |
| 1984 | 106 049 (+ 0,5 %) | 47 430 (+ 0,2 %) |

Elle s'est légèrement accélérée par rapport à 1983 dans le premier cas et fortement ralentie dans le second. Autre constatation : la croissance des importations suisses de toutes provenances (statistiques suisses) est de l'ordre de 13 % en 1984 et celle des exportations toutes destinations de 15 %. L'évolution des affaires suisses avec la France est donc en très net retrait par rapport au total des échanges extérieurs de la Suisse. Par analogie, on peut faire la même observation en ce qui concerne la France : la croissance de ses importations de toutes provenances (statistiques françaises) est de l'ordre de 10 % en 1984, celle de ses exportations toutes destinations de 13 %.

Bien qu'en 1984 les statistiques bilatérales des échanges franco-suisses font ressortir une croissance légèrement plus forte, en pourcentage, des exportations suisses vers la France que du commerce en sens inverse, la disparité des données par tête d'habitant reste énorme. Ainsi, chaque Français aura consommé en moyenne pour 321 FF de produits importés de Suisse tandis que chaque Suisse aura acheté en moyenne pour 4 836 FF de produits importés de France. Ces données fondamentales du commerce bilatéral se passent de commentaire.

Si, comme nous l'avons dit, l'excédent de la balance commerciale en faveur de la France se situera aux alentours de 14 milliards de FF, il convient de compléter l'excédent visible des échanges bilatéraux, comme nous le faisons tous les ans, par les exportations génératrices de devises des sociétés industrielles suisses établies en France. C'est une donnée qui n'apparaît évidemment pas dans les statistiques françaises puisque les échanges internationaux des entreprises à capitaux suisses se confondent normalement avec le commerce des entreprises établies en France. Comme d'habitude, nous avons procédé à une enquête par sondage auprès des plus importantes sociétés industrielles françaises à capitaux suisses. Sur la base des réponses recueillies, nous sommes en mesure d'évaluer les exportations de ces entreprises aux montants ci-après.

| Exportations des sociétés industrielles suisses en France (1984) | En millions de FF |
|---|-------------------|
| Bâtiment et travaux publics (ciments, ascenseurs, chauffage, climatisation) | 130 |
| Alimentation (produits et spécialités) | 1 740 |
| Machines et métallurgie (métaux NF, équipements industriels) | 1 078 |
| Chimie et produits pharmaceutiques | 2 235 |
| Installations et équipements électriques | 283 |
| Chaussures, maroquinerie | 650 |
| Ensemble | 6 116 |

La Suisse, premier importateur de courant français

En 1983, la Suisse a pris la première place parmi les clients étrangers d'Électricité de France. Selon les chiffres d'E.D.F., voici l'évolution des échanges extérieurs français de courant électrique (en milliards de kWh) :

| | 1982 | | | 1983 | | | 1984 (9 mois) | | |
|--------------------|---------|---------|-------|---------|---------|-------|---------------|---------|-------|
| | Import. | Export. | Bilan | Import. | Export. | Bilan | Import. | Export. | Bilan |
| Total | 13,6 | 17,4 | 3,8 | 9,2 | 22,5 | 13,3 | 5,6 | 24,5 | 18,9 |
| dont Suisse | 5,3 | 5,0 | - 0,3 | 2,5 | 7,0 | 4,5 | 1,3 | 8,3 | 7,0 |

Étant donné les nouvelles participations prises par une société suisse d'électricité aux tranches 3 et 4 de Cattenom (8 %) la part française dans l'approvisionnement suisse est appelée à augmenter au cours des prochaines années.

Par rapport au total général de 1983, les 6 116 millions de 1984 font apparaître une augmentation de 9,3 %. Cette progression est supérieure aux pourcentages d'augmentation que nous avons observés dans les échanges franco-suisses. Mais, comme les années précédentes, nous tenons à souligner que les résultats de nos enquêtes annuelles ne sont que partiellement comparables entre eux. Nos moyens d'investigation étant limités, le champ des sociétés couvertes n'est jamais rigoureusement le même, il se peut que certaines dont l'importance n'est nullement négligeable nous échappent. Au total, les chiffres d'exportation que nous produisons à partir des réponses obtenues sont toujours inférieurs à la réalité.

Il convient de signaler qu'après la cession d'une grande entreprise du secteur électro-mécanique par la société-mère suisse à un partenaire français en 1983, une importante société du secteur de la restauration collective est sortie du giron des entreprises françaises ayant de fortes attaches suisses. Par conséquent, notre champ d'investigation s'est rétréci. Mais il a été élargi par ailleurs du fait de la prise en compte d'un grand producteur de chaussures et maroquinerie de luxe auquel — distinction rare pour une société en mains étrangères — l'Oscar de l'exportation 1983 a été décerné au titre des biens de consommation.

Les devises commerciales gagnées par la France dans ses relations bilatérales avec la Suisse et les exportations industrielles des sociétés suisses implantées en France atteignent un total cumulé de quelque vingt milliards de francs français auxquels il conviendrait d'ajouter plus de cinq milliards au titre des salaires rapatriés par les frontaliers français travaillant dans les entreprises suisses. Ces 25 milliards couvrent — et au-delà — le déficit de la France avec les États-Unis, c'est plus que le produit des

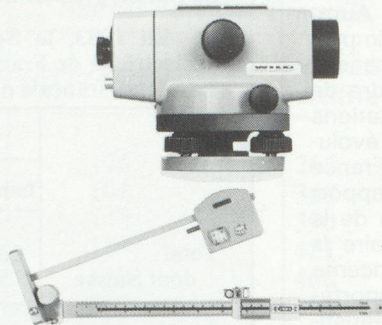
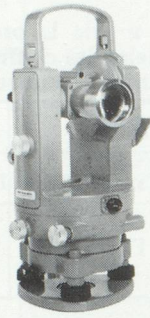
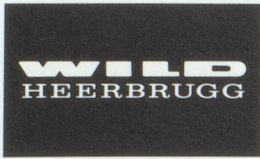
Persistence du malaise douanier

Les « affaires douanières » dont certaines ont trouvé leur épilogue judiciaire devant les tribunaux suisses en 1984 ont continué à assombrir les relations d'affaires entre les deux pays. Le climat qui en résulte est sans doute, au moins en partie, responsable de la baisse des investissements suisses que signalent les autorités françaises. Jusqu'en juillet, des conversations étaient en cours au niveau ministériel entre les deux gouvernements en vue de mettre fin à une situation aussi préjudiciable aux intérêts français qu'aux intérêts suisses. Depuis l'avènement du ministre Fabius ces efforts n'ont pas été repris. Il serait sans doute souhaitable qu'il soit rapidement mis fin à cette forme d'« intoxication » des relations bilatérales mise en relief par M. Furgler, Chef du département fédéral suisse de l'économie publique, devant notre Chambre le 16 mai dernier.

exportations de la Régie nationale des Usines Renault. La Suisse, en 1984, demeure donc le plus important fournisseur de devises commerciales de la France. C'est là une donnée constante depuis plusieurs années, et ceci en dépit des difficultés qu'affrontent de nombreuses entreprises suisses en France et qui ne sont pas toutes exclusivement économiques.

topographie • photogrammétrie • lasers • hydrométrie • informatique graphique

Niveaux • Théodolites • Tachéomètres •
 Distomats • Photogrammétrie •
 Lasers de chantier • Hydrométrie •
 Environnement • Planimètres • Pantographes •
 Coordinatographes • Coordinatomètres •
 Traceurs de courbes • Compas • Dessin •



**WILD
 + LEITZ
 FRANCE**

division Géomesure
 86, av. du 18 Juin 1940
 BP 326
 92506 Rueil-Malmaison Cédex
 Tél. : 732.92.13 +



charmilles technologies sa
 Genève

CENTRES D'USINAGE PAR ETINCELAGE

ROBOFIL

Centre de découpage par fil

- 6 axes programmables ;
- Intégration possible en cellule flexible ;
- Autonomie exceptionnelle.

ROBOCUT

Centre pour électrodes prismatiques

- 4 axes programmables ;
- 7 modes d'usinage ;
- Autonomie exceptionnelle.

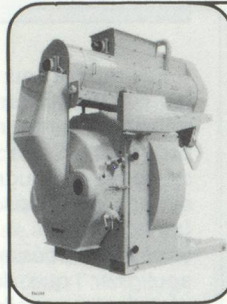
en France

charmilles technologies sa

12, av. du 1^{er} Mai
 91120 Palaiseau

Tél. : (6) 011-99-40

Télex 691.954

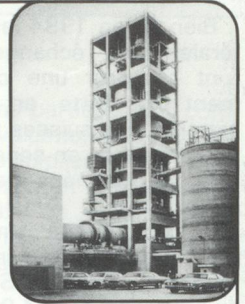


Secteur

Alimentaire

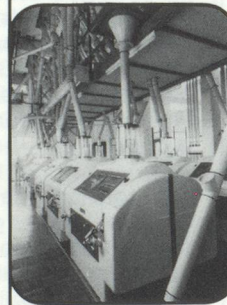
non

Alimentaire



Recherche Etude

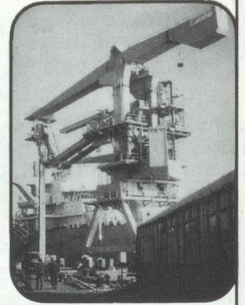
Construction Installation



Machines

Usines

Complètes



BUHLER-MIAG

Tour Aurore Cedex N° 5 - 92080 Paris-Defense. 2

Tél. 778.61.61. Télex 620833 F

PUB 1112

LANDIS & GYR

- Compteurs électriques
- Appareillage électrique d'installation et de protection
- Stations téléphoniques à prépaiement
- Régulateurs pour chauffage et conditionnement d'air

LANDIS & GYR

Siège social

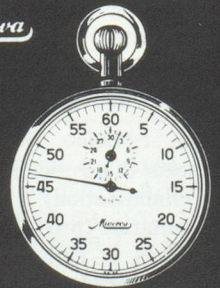
16, bd Général Leclerc
 F 92115 CLICHY
 Tél. : (1) 739.33.84

Usine

59, av. Jules Guesde
 03101 MONTLUÇON CEDEX

chronos *Minerva*

industrie
 laboratoires
 médecine
 sport



BLET

132, faubourg St-Denis PARIS (X^e)

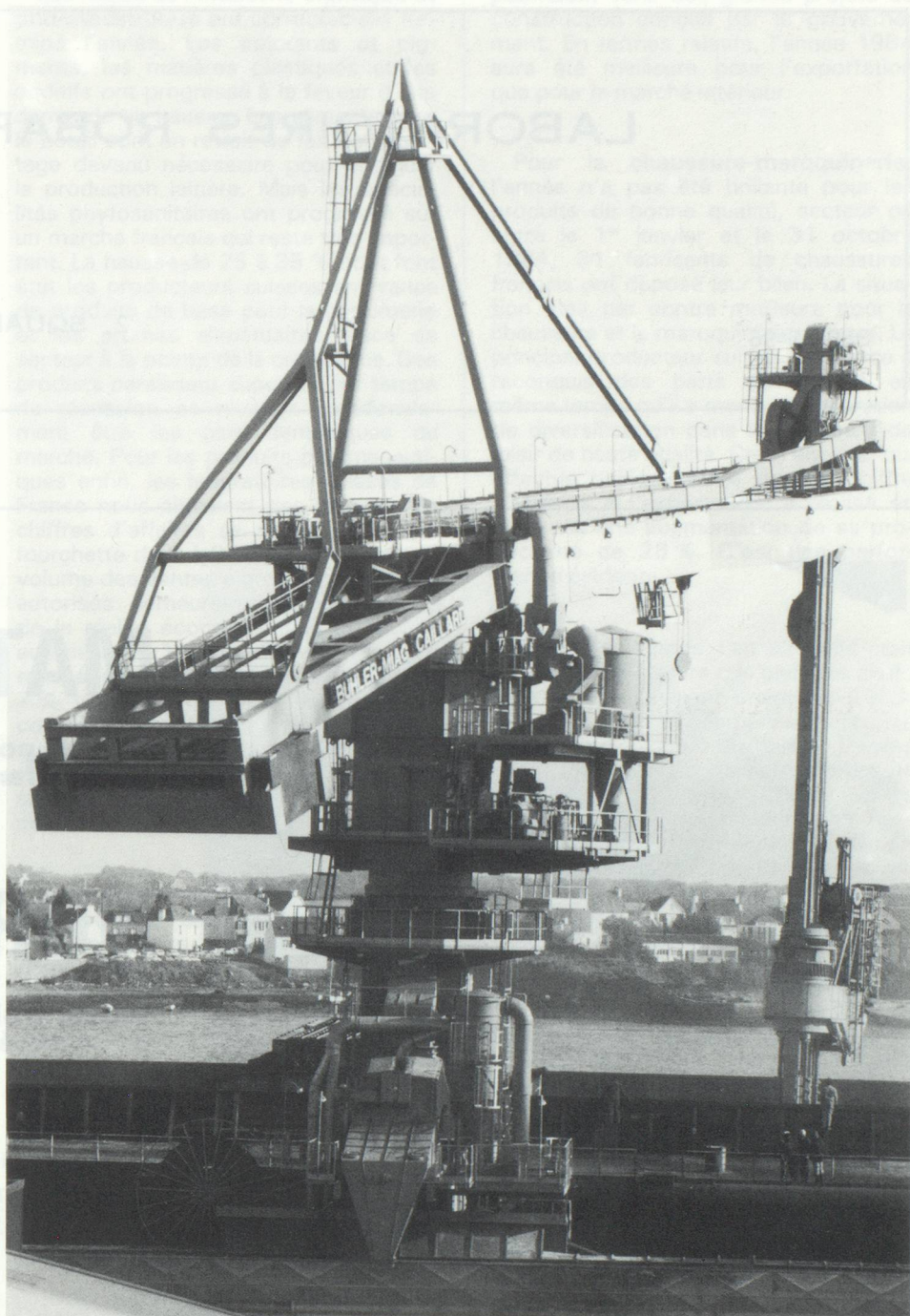
TÉLÉPHONE COMBAT 44-16 (3 lignes groupées)

BORDEAUX - LYON - STRASBOURG - NANTES - LILLE

La présence industrielle

L'activité industrielle dans les sociétés françaises à capitaux suisses, en 1984, a amorcé une tendance au redressement. Le mouvement, il est vrai, est inégal suivant les secteurs : faible et encore médiocre dans les activités du bâtiment, plus soutenu dans certaines branches de l'équipement industriel, en nette amélioration par rapport à 1983 dans le secteur fortement exportateur des machines textiles. Dans l'ensemble toutefois, la morosité générale de la conjoncture persiste et le climat ne s'est amélioré que sectoriellement. Les chefs d'entreprise interrogés jugent la diminution des contraintes administratives en matière d'effectif comme positive. Les marges ont profité, dans une faible mesure, de l'accalmie sur le front des salaires et de l'affaiblissement relatif du cours du FS.

Portique mobile de déchargement mécanique de bateau réalisé par une société suisse spécialisée dans les équipements portuaires de chargement et de déchargement des navires. Le portique ci-contre a été commandé par la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan à la filiale BÜHLER-MIAG à Paris. Il a été mis en service au printemps 1984.



Le **bâtiment, travaux publics** reste fortement marqué par l'atonie de l'investissement. Les entreprises suisses en ont souffert. La production de ciment a diminué en tonnage de 4,5 à 5 % et l'on s'attend à une nouvelle baisse de 4 % en 1985. La demande supplémentaire consécutive à l'arrêt de l'usine togolaise (approvisionnant le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire) – arrêté dû à la mauvaise hydraulité au Ghana – n'a pas suffi à compenser le recul de la demande en France où l'on arrête des fours. Par ailleurs, les contraintes administratives en matière de prix réduisent les résultats. Dans le secteur du chauffage et de la climatisation, il y a une progression certaine sur 1983, principalement due aux « pro-

duits nouveaux ». Les signes de reprises sont rares et fragiles. Dans le secteur des ascenseurs le rétrécissement du marché s'est poursuivi en 1984 (- 5 %) et celui-ci n'atteint plus que 40 % de son niveau d'il y a dix ans. A défaut d'une remontée prochaine de l'ascenseur dans l'immobilier, ce qui ne semble pas devoir se produire en 1985, d'importantes commandes ont été passées pour le musée de la Villette et le nouveau ministère des Finances où l'industrie suisse peut se flatter d'avoir obtenu une part significative du marché. D'autres projets pourraient se préciser en 1985, comme l'Opéra de la Bastille, peut-être aussi des tranches nucléaires où l'industrie suisse dispose d'excellentes références pour la construction des portiques.

L'**industrie alimentaire** retrouve avec peine ses volumes de l'année précédente bien que la croissance en valeur soit nettement plus forte que la hausse moyenne des prix. En effet, les prix internationaux du café et du cacao sont en hausse respectivement de 30 à 40 % d'une année sur l'autre. Dans de nombreux secteurs, on observe que l'arbitrage du client entre produits de marques différentes, voire entre produits de marque et « produits libre », se fait plus serré. La pression des grandes chaînes de distribution sur le fabricant devient plus forte. Les intérêts suisses en ont souffert en partie ; le combat est devenu plus dur, mais les résultats financiers se maintiennent aux mêmes niveaux que l'année précédente. Il en est de même des investissements.

LABORATOIRES ROBAPHARM

380-65-96

2, SQUARE VILLARET DE JOYEUSE
75017 PARIS



MATERNA

laits en poudre
pour enfants et adultes

NORMAFRUIT

jus de fruits en ampoules
pour bébé

Société Française des laits médicaux Materna
12 rue du Bouquet de Longchamp 75116 Paris



Voici déjà 30 ans que nous allons de succès en succès dans l'Étude, la Production, la Distribution, l'Installation et la Maintenance de portes coulissantes automatiques. Nous sommes des spécialistes dans ce domaine et nous savons par expérience que tous les stades d'activités que nous venons d'énumérer ont contribué au succès de notre marque **record**.

Automatismes Bâtiment S.A.R.L. Capital 1.156.000 F 50, rue du Charolais, 75012 PARIS Téléphone 343.47.59 Télec 240.187 F

La situation est très contrastée suivant les branches dans le secteur de **l'industrie des machines et de la métallurgie**. Après une année de crise imputable à la perte du marché égyptien de la farine par la meunerie française, l'activité s'est redressée et les constructeurs suisses d'appareils et installations de minoteries voient le marché français se réanimer bien que la demande de machines alimentaires en général reste faible, celle de machines d'aliments composés franchement catastrophique. Le marché irakien du poulet a été ravi aux Français par les Brésiliens. Par conséquent, les équipements de production d'aliments correspondant à cet élevage sont en surcapacité, les investissements en retrait de 5 % sur 1983. Par contre, les équipements portuaires (chargement et déchargement de navires) profitent d'une demande accrue due notamment à l'importance des récoltes céréalières. Dans la branche des moteurs Diesel et des pompes, l'année 1984 bien que médiocre, s'est révélée moins mauvaise qu'initialement prévu. Une certaine reprise des commandes s'observe notamment dans quelques pays en développement. Les commandes sont en hausse. Dans les machines textiles où une société suisse tient désormais la première place des fabricants français, les affaires s'améliorent nettement. Les performances sont surtout bonnes à l'exportation. La capacité de production est engagée à plein. Reprise également dans l'importante branche des programmeurs pour métiers à tisser où l'année sans être un « grand cru » est nettement meilleure que 1983. Quant aux activités métallurgiques du secteur non-ferreux, les productions d'emballages et profilés en aluminium sont en reprise mais la vente de métal en l'état enregistre des baisses alors que paradoxalement les déchets sont en hausse. La principale société suisse signale une clôture en équilibre mais des marges fortement rétrécies. Les effectifs sont en baisse.

Les filiales de **l'industrie chimique et pharmaceutique** ont correctement terminé l'année. Les colorants et pigments, les matières plastiques et les additifs ont progressé à la faveur d'une demande en hausse. Les aliments pour le bétail sont en retrait du fait de l'abatage devenu nécessaire pour endiguer la production laitière. Mais les spécialités phytosanitaires ont progressé sur un marché français qui reste très important. La hausse de 25 à 35 % dont font état les producteurs suisses en France de produits de base pour la parfumerie et les arômes alimentaires place ce secteur à la pointe de la croissance. Des produits paraissant superflus par temps de récession se révèlent paradoxalement être les plus dynamiques du marché. Pour les produits pharmaceutiques enfin, les laboratoires suisses de France nous signalent des hausses de chiffres d'affaires se situant dans une fourchette de 6 à 9 %. Si l'évolution en volume des ventes est correcte, les prix autorisés demeurent très en-dessous de la réalité économique et la hausse autorisée de 1 % sur l'année face à un renchérissement de coûts de plus de 7 % constitue un réel préjudice pour cette industrie. L'effet de strangulation qu'elle subit finira, à terme, par anéantir son avance technologique qu'elle possède encore sur beaucoup de ses concurrents d'Outre-Atlantique.

Dans le secteur des **machines et équipements électriques**, l'on constate une reprise des activités et des commandes faisant l'objet de marchés publics tandis que la situation reste généralement maussade dans la branche des moteurs électriques toujours en forte surcapacité. Mais d'une manière générale contrairement à l'année passée, les industriels suisses portent un regard plus confiant sur l'avenir à moyen terme. Sans doute, le marché reste-t-il très dur et très concurrencé. Mais le niveau des commandes augmente et certaines impulsions nouvelles

pourraient venir des grands projets de construction conçus par le gouvernement. En termes relatifs, l'année 1984 aura été meilleure pour l'exportation que pour le marché intérieur.

Pour la **chaussure-maroquinerie**, l'année n'a pas été brillante pour les produits de bonne qualité, secteur où entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 1984, 31 fabricants de chaussures français ont déposé leur bilan. La situation était par contre meilleure pour la chaussure et la maroquinerie de luxe. Le principal producteur suisse de France a reconquis des parts de marché en même temps qu'il a mené une opération de diversification dans le vêtement de loisir de haute qualité. Cette société, qui effectue quelque 60 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, a réalisé en trois ans une augmentation de sa productivité de 28 %. C'est une performance évidente.

A certains égards, l'année 1984 était sans doute meilleure que bien des chefs d'entreprise l'avaient craint fin 1983. Cependant, les phénomènes de reprise observés pourraient se révéler fragiles si la confiance des consommateurs ne se raffermait pas. Par ailleurs, cette reprise est loin d'être assurée en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Suisse. Ce sont autant de raisons qui tempèrent l'optimisme auquel incitent certains signes.

Sur le plan franco-suisse, un fair-play retrouvé dans la pratique des décisions administratives et douanières devrait redonner à ces deux pays si étroitement liés l'habitude de relations plus normales qui loin des passions et des suspensions profiteraient aux deux parties. Le libre échange ne se résume pas à une absence de tarifs douaniers mais exige un effort de tous les rouages de la société.

lacombe

**L'Express depuis toujours,
SUISSE, AUTRICHE, ALLEMAGNE.**

LYON
Z.I. de Tharabie
St Quentin Fallavier
38290 La Verpillère
tél. (74) 94.57.42

PARIS
Centre Routier International
Bât. D 89
93350 Aéroport du Bourget
tél. (1) 837.60.27

BELLEGARDE
51, avenue St Exupéry
01202 Bellegarde
tél. (50) 48.01.05

CHAMBÉRY
169, rue du Docteur Vernier
73000 Chambéry
tél. (79) 69.58.54